St André Goule d'Oie

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera

Le lundi 10 mai 2021 à 20 heures

Salle du Conseil - Mairie de SAINT-ANDRE-GOULE-D'OIE.

Veuillez agréer, l'expression de mes salutations distinguées.
St-André-Goule-d'Oie le 5 mai 2021
Le Maire : J.DALLET

MAIRIE SAINT ANDRE GOULE D'OIE

ORDRE DU JOUR

Finances – Administration Générale – Personnel

Jurés d'assises
Vente matériel
Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (refonte)

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

Secours Catholique (Compte-rendu réunion)

Aménagement – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (Dossiers déposés depuis le conseil d'avril)
Salle polyvalente (Validation du programme / DCE Maitrise d'œuvre…)
Local de services (Point sur le dossier, avenants….)
Eglise (Résultat de la consultation / attribution marché…)
Lotissement des Chaumes (Point sur le dossier, DCE maitrise d'œuvre, géomètre….)

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

Opération régionale « 1 naissance, 1 arbre »

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Convention SYDEV prise guirlande

Voirie et chemins ruraux

Déclassement sans enquête publique d'un délaissé de voirie communale : le Plessis le Tiers et Cession)
Déclassement sans enquête publique d'un délaissé de voirie communale : le Coin et Cession)
Diverses acquisitions de terrains de voirie à la Brossière
Convention SYDEV éclairage public Chevalleraye

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales
Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation
Calendrier des réunions

En cas d'impossibilité d'assister au Conseil et si vous voulez utiliser le pouvoir ci-dessous merci de bien vouloir retourner ce dernier en mairie dûment rempli et signé pour le 10 mai 2021 dernier délai.

BON POUR POUVOIR - CONSEIL MUNICIPAL DU 10 mai 2021	
Je soussigné	
Donne pouvoir à	
pour me représenter à la réunion du Conseil Municipal de SAINT ANDRE GOULE D'OIE (Vendée) convoqué pour le 10 mai 2021, de prendre part à toutes délibérations, d'émettre tous votes et de signer tous documents. Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autres jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.	
Fait à Saint-André-Goule d'Oie le	(signature)